

PLAN LOCAL d'URBANISME et nouvelles règles...

Au terme de plus de 8 ans de travaux et de procédures, le nouveau Plan Local d'Urbanisme est adopté. La philosophie actuelle des PLU est fortement imprégnée de la notion de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Suivant cette logique, le PLU 2016 est nécessairement assorti de quelques dispositions complémentaires auxquelles les particuliers doivent se conformer :



- l'édification de **clôtures** de propriétés est désormais soumise à déclaration préalable en mairie.
- l'obtention d'un **permis de démolir** devient obligatoire pour procéder à la démolition de toute construction existante sur l'ensemble du territoire communal.
- considérant que l'aspect extérieur des constructions participe à la qualité des paysages de la commune et que les travaux de ravalement sont susceptibles d'avoir des impacts sur ces qualités, les travaux de **ravalement** sur tout ou partie des constructions existantes sont soumis à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.
- pour garantir la mise en œuvre du projet consacré par le PLU, notamment en matière d'habitat, de développement de l'économie locale ou encore de développement de l'offre en équipements, un **droit de préemption urbain** sur l'ensemble des zones U et AU est créé. (à l'exception des terrains couverts par la Zone d'Aménagement Différé créée par délibération du conseil municipal en date du 19 juin 2013 et par arrêté préfectoral en date du 6 septembre 2013.)

Pour tout élément qui vous sera nécessaire concernant ces démarches : renseignements en mairie

Démarches administratives : - CARTE NATIONALE d'IDENTITÉ - AUTORISATION de SORTIE du TERRITOIRE des mineurs



De nouvelles **modalités de demande de carte nationale d'identité** sont entrées en vigueur le 1er décembre en Côtes-d'Armor : seulement vingt-cinq mairies sont désormais habilitées à recevoir ces demandes. Elles sont équipées d'un capteur pour lire les empreintes digitales. Les demandes de cartes d'identité doivent désormais être réalisées auprès des services de la commune équipée la plus proche : Lannion.

Mairie de Lannion État Civil Place du Général Leclerc 22300 Lannion tel : 02 96 46 64 46 fax : 02 96 46 64 27

Pour préparer votre rendez-vous, vous avez la possibilité de télécharger et compléter le formulaire CERFA 12100*02 disponible en ligne ; les agents municipaux cavannais restent bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information qui vous sera nécessaire concernant ces formalités.

A compter du 15 janvier 2017, l'**autorisation de sortie du territoire pour les mineurs** sera formulée par le biais d'un CERFA téléchargeable* sur Internet par les parents. Ils le compléteront, l'imprimeront et le signeront directement. Le mineur voyageira avec sa propre pièce d'identité, une copie de la pièce d'identité parentale et l'autorisation parentale. Aucun passage en mairie ne sera plus nécessaire. * document non encore disponible

Prévention sanitaire / INFLUENZA AVIAIRE

Le nombre de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage est en recrudescence. Le territoire de Cavan a été répertorié comme zone écologique à risque particulier vis à vis de l'infection de l'avifaune par un virus IAHP. En tant que **détenteur de volailles ou autres oiseaux captifs** destinés uniquement à une utilisation non commerciale, chacun doit mettre en place des mesures de prévention particulières :



- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux et signaler toute mortalité anormale à votre vétérinaire ou à la direction départementale de la protection des populations (ddpp@cotes-darmor.gouv.fr 02 96 01 37 10)
- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- il est nécessaire de réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

En décembre de nombreux temps forts... et CAVAN FÊTE NOËL !

Mercredi 07 décembre : Veillée / Causerie de Ti ar Vro : "l'exil espagnol en Bretagne 1937-1940" - 20h30
- par Isabelle Le Boulanger (en français) - gratuit - org :
Ti ar Vro, Dastum et la bibl. langue bretonne

Samedi 10 décembre : randonnée nocturne
"chouette et compagnie" (*voir ci contre*)

**Samedi 10 décembre : soirée avec Bob Marlu -
chanteur parolier stylé** - causerie sur le reggae à 18h -
apéro repas crêpes à 19h - concert à 21h - entrée 7€ -
org. Centre de découverte du son

Mercredi 14 décembre : comité de concertation
habitants pour l'aménagement du bourg - 20h en mairie

Vendredi 16 décembre :

. 20h / 22h à la Bibliothèque - **Ludo Lire - "Pyjama
Party"** à partir de 9 ans - gratuit - *Chaussons et
pyjama obligatoires - oreillers, sacs de couchage et
doudou conseillés.* org. médiathèque

. 20h - **Concert de sortie du nouvel album duo Le
Bour-Bodros "chadenn"**. avec invités : Rozenn Tallec,
Gaëtan Samson, Yves-Marie-Berthou - Première partie
par le Trio Liù - entrée 6€ - Salle des fêtes - org. Ti ar
Vro

Samedi 17 décembre :

. 10h/18h - **Marché de Noël** à la Maison des Arts -
Dernières emplettes avant Noël, profitez de la présence
d'artisans locaux - entrée gratuite - org. municipalité

. 10h à la Bibliothèque **"Lecture Câline"** de 0 à 3 ans -
avec papa, maman et doudou - gratuit - org.
médiathèque

. 15h30 à la Bibliothèque - Spectacle de **contes
coréens avec Yuna Besco** - pour toute la famille -
gratuit - org. médiathèque

. 17h30 - concert par la **Chorale Anouna** à l'église -
gratuit - org. municipalité

. 21h - **Fest-noz bras 10 ans du duo Le Bour-
Bodros**, avec également Le Féon Tad ha Mab,
Messenger-Le Gallic, les frères Le Creff, Vincendeau-
Felder-Girault, Menguy-Le Pennec, Moal-Le Gall-Carré,
Boulangier-Pérennès, Moal-Chaplain, Roué-Le Page,
Le Brigant-Talec, Le Breton-Prigent, Menneteau-Lange
- Salle des fêtes - entrée : 6€ (*ou 10€ les 2 soirs
concert + fest-noz*) - org. : Ti ar Vro

Et pour débiter la nouvelle année ...

Vendredi 6 janvier :

- à partir de 17h à la salle des fête **galette des rois -
tantad de sapins de Noël - vin chaud** - Gratuit -
organisation : Amicale Laique, Ti ar Vro
- à 20h30 chez Jacqueline - **Show case de sortie
de CD du duo Baptiste Barbier et Pablo Molard**
suivi à 21h d'une session de musique irlandaise

RANDO NOCTURNE "Chouette et Compagnie"



Samedi 10 décembre Jakez Lintanff et
son compère. (War-dro an Natur -
Association d'éducation à
l'environnement) vous conduiront à
travers les chemins creux, à l'écoute
du monde de la nuit (*durée 1h30 à
2h00 environ*).

Le rendez vous est fixé à la maison des arts à
20h00. Le départ dans la campagne cavannaise se
fera par covoiturage - retour vers 22h30 pour une
collation (*soupe d'automne, vin chaud et gâteaux*) -
organisation Gwenojennoù Kawan - gratuit.

Prévoir vêtements chauds, lampes
frontales si vous en avez, bottes ou
chaussures de randonnée.



!! *inscription indispensable en mairie
ou au 06 82 40 28 98 !!*

Dimanche 18 décembre :

. 10h/18h - **Marché de Noël** à la Maison des Arts

. 16h - **Théâtre "Toujours Neutre"** - Seul en scène
de François Cornic sur les coulisses des « Pompes
Funèbres » - Entrée : 3€ - Salle des fêtes - Org.
Comité des Fêtes

. 16h/18h - **vente de crêpes, gâteaux et pizzas** au
profit de l'école - Salle des fêtes - org. Div Yezh Kreiz
Tregor

. 16h/18h - **Promenade en calèche** dans le bourg -
Départ de la salle des Fêtes

. 19h - **Apéro / Concert** au Jacklin's pub avec la
génération montante de la scène funk/rock locale :
Blind Bitches et AGCE Project.

**Mercredi 21 décembre : 20h30 - Récit de Voyage
en Corée du Sud** avec Yuna Besco - org.
Bibliothèque de Cavan - gratuit

**Mardi 27 décembre : 20h30 - 5^{ème} Soirée Philo /
Vin chaud** animée par François Bridet et Yves-Marie
Moal sur le thème "le désir". org. Kreizenn ar Son /
Pennarpig - gratuit

Bonne Année 2017 !

Samedi 7 janvier : à 18h à la Salle des Fêtes, les **Vœux
de la municipalité**

Mercredi 11 janvier : Réunion publique de **présentation
du Schéma d'Aménagement du Bourg** - 19h00 à la
Salle des Fêtes

Les infos en ligne sur la vie communale : www.mairie-cavan.fr
pour Cavan Infos, adressez vos éléments pour le 15 du mois précédent la prochaine édition (janvier 2017) par courrier en mairie
ou à mairie.cavan@wanadoo.fr

Titourou ar barrouz war Internet : www.mairie-cavan.fr
Kasit ho pennadou evit ar 15 eus ar miz a-roak evit Keloioù Kavan o dont (Genver 2017) en Ti-Ker pe da mairie.cavan@wanadoo.fr

